

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16831**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Sciences Technologie Santé, Mention Energie et génie climatique, Spécialité Conseiller en Maîtrise de l'Energie pour le Secteur Agricole

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Savoie Mont Blanc - Chambéry, Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Savoie, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

227 Energie, génie climatique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme peut exercer les activités (ou fonctions) suivantes :

Le conseiller intervient principalement en zone rurale dans la maîtrise de l'énergie (exploitation agricole, territoire rural, parc naturel régional...), le choix raisonné des équipements énergétiques (efficacité des équipements...), la protection de l'environnement (analyse du cycle de vie d'un équipement ou d'un produit), le développement des énergies renouvelables (bois énergie, énergie solaire, photovoltaïque, méthanisation, éolien...).

Il conseille les exploitants agricoles ou les responsables des collectivités locales dans le choix d'équipements, de matériels, d'itinéraires techniques et plus généralement dans la gestion des flux énergétiques.

Il évalue des situations, effectue un diagnostic, dégage des tendances ou élabore des prévisions dans le cadre d'études particulières.

Le titulaire de ce diplôme est évalué sur ses capacités à :

Cerner, identifier les enjeux énergétiques (Internationaux, nationaux et locaux)

Définir, cerner les enjeux environnementaux (GES)

Identifier les enjeux de l'agriculture durable (politique, social, gestion énergétique du secteur agricole, PAC...)

Connaître les partenaires EnR (ADEME, Industriels) et les situer sur le plan international, national et local

Identifier les risques de pollution issus des activités agricoles et rurales

Maîtriser l'énergie « passive » et « active » dans les bâtiments

Maîtriser l'énergie dans les systèmes de production, de stockage et de transformation agricole

Savoir optimiser l'énergie utilisée : Éco-conduite, Banc d'essai tracteur (moteur et hydraulique), courbes caractéristiques, compteur énergétique...

Identifier les impacts écologiques associés

Décrire et expliquer le fonctionnement d'une unité de traitement de l'air et d'une installation de distribution de chaleur par fluide caloporteur

Connaître les différents dispositifs de protection des personnes et des équipements électriques

Dimensionner une installation

Décrire, expliquer et réaliser un schéma de fluide (air ou eau)

Comprendre le fonctionnement d'un capteur solaire et faire un choix raisonné parmi différents types de capteurs

Expliquer le fonctionnement, la constitution et le dimensionnement des différents systèmes d'énergies renouvelables

Repérer les acteurs (agricoles, économiques, industriels et collectivités) et leurs logiques

Réaliser le montage financier d'un projet et mobiliser les sources de financements

Évaluer l'efficacité d'un projet (CGA)

Suivre les évolutions réglementaires

Connaître les procédures liées à la mise en place d'un projet EnR ou de la maîtrise de l'énergie

Connaître les démarches administratives pour créer une entreprise

Maîtriser les bases économiques pour gérer un projet technique (Cahier des charges, Devis, Budget, Mise en service)

Comprendre la liaison tracteur/outil, TCS, Agriculture de précision...

Maîtriser les réglementations agro-environnementales

Réaliser un diagnostic énergétique au niveau d'une exploitation agricole et d'un territoire (PLANETE)

Réaliser un bilan carbone au niveau d'une exploitation agricole et d'un territoire (Bilan carbone, ACV)

Maîtriser une langue étrangère (Anglais technique)

Animer des journées de démonstration

Participer à des foires, salon des EnR, journées portes ouvertes
 Réaliser des articles de presse, notes de synthèse, synthèse de documents, page HTML
 Maîtriser les techniques de conduite de réunion
 Animer une équipe, un réseau de partenaires
 Maîtriser un logiciel de base de données

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activités

A - Agriculture, marine, pêche
 H - Ingénieurs et cadres de l'industrie
 P - Administration publique, professions juridiques, armée et police
 Z4 - Environnement et développement durable

Types d'emplois accessibles :

Ces emplois s'exercent au sein d'organismes publics ou privés (organisations professionnelles, associations, services de l'Etat et collectivités territoriales, chambre d'agriculture, syndicats...) en relation avec différents interlocuteurs (élus locaux, citoyens, travailleurs sociaux, institutions administratives, ...). Ils peuvent varier selon le type de structure (association, collectivité territoriale, ...), et le champ d'intervention (développement urbain, aménagement du territoire, international ...).

Responsable développement
 Chargé de mission
 Conseiller agricole
 Assistant ingénieur
 animateur point info énergie

Codes des fiches ROME les plus proches :

A1301 : Conseil et assistance technique en agriculture
 K2111 : Formation professionnelle
 K1802 : Développement local

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après évaluation des unités suivantes :

Semestre 1

UE0 Mise à niveau : Connaissances scientifiques de base, Connaissance du milieu agricole et rural - 0 ECTS - 84 heures
 UE1 Les enjeux énergétiques et environnementaux : Identifier les enjeux énergétiques, Risques de pollution et réglementation, Diagnostic énergétique et bilan carbone - 4 ECTS - 51 heures
 UE2 Maîtrise des besoins énergétiques : Energie passive et active, Système de production, de stockage et de transformation, Optimisation de l'énergie utilisée, Impacts écologiques associés, Unité de traitement d'air, Distribution de chaleur par fluide caloporteur, Automatismes associés et électrotechnique - 7 ECTS - 96 heures
 UE3 Sciences et techniques des énergies renouvelables : Energie solaire thermique, Energie thermique bois, Solaire photovoltaïque, Micro-éolienne, Valorisation des déchets agricoles + de la biomasse - 7 ECTS - 96 heures
 UE4 Techniques de communication et d'animation de groupes : Langue (anglais), Techniques de communication et info, Conduite de réunions + Animer une équipe, un réseau, Base de données + création HTML - 6 ECTS - 77 heures
 UE5 Conduite de projet : Environnement du projet, Montage financier, Evolutions règlementaires + cas concret EnR, Démarches administratives + négoce, Gérer un projet technique - 6 ECTS - 72 heures

Semestre 2

UE6 Projet tuteuré : Avis du tuteur, Evaluation du rapport, Soutenance orale - 10 ECTS
 UE7 Stage : Avis du tuteur professionnel, Rapport de stage, Soutenance orale - 20 ECTS

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Enseignants et professionnels Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Idem

En contrat de professionnalisation	X		Idem (à partir de la rentrée 2013)
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Deux jurys VAE sont organisés chaque année pour les candidats (décembre et juin) Enseignants chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n° 44 du 9/12/1999

Arrêté de création du 03/07/2009

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univ-savoie.fr>

<http://www.cism.univ-savoie.fr/index.php/fr/>

Lieu(x) de certification :

Université Savoie Mont Blanc - Chambéry : Auvergne Rhône-Alpes - Savoie (73) [Chambéry]

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Centre Interdisciplinaire Scientifique de la Montagne, Bâtiment Belledonnes, 73376 LE- BOURGET-DU-LAC CEDEX

Historique de la certification :